

Le « deuil de la classe »

Devenir dirigeant en éducation constitue, à des degrés variables suivant les pays, un passage où l'on doit faire le « deuil de la classe ». Dans les endroits où le dirigeant en éducation ne cumule pas une responsabilité d'enseignement, la rupture est totale. Dans les cas où il peut avoir une tâche allégée d'enseignement, cette dernière constitue souvent une bouffée d'oxygène dans une journée chargée. Toutefois, plusieurs reconnaissent qu'il est parfois difficile de s'investir autant que par le passé dans le développement de la prestation de cours. Au sein d'un tel contexte, la marge à l'erreur en tant qu'enseignant est très réduite. On a guère le choix d'être qu'un « super-enseignant », à défaut les interventions auprès des autres enseignants peuvent perdre en crédibilité.

Diriger en éducation et enseigner ne sont pas des tâches incompatibles, mais l'ampleur des changements régulièrement apportés à la configuration des tâches du dirigeant scolaire et la transformation continue des curriculums d'études rendent souvent difficile le cumul de ces fonctions. Et cela l'est davantage lorsque le système éducatif est en réforme constante et que la demande de reddition de comptes des établissements s'accroît.